

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe I EUR – LU1209143830

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 16 décembre 2024

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « loi sur les fonds d'investissement »), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de « Titres convertibles » (comme défini à l'Annexe 2. Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes :

- Exposition longue : cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier :
  - de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
  - du revenu courant (rendement comptable),
  - de l'appréciation du titre, et/ou
  - de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.
- L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs
  - tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;

- tirer profit du « biais » via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également :

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les « US Persons »). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations.

L'investissement minimum est de EUR 5,000,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

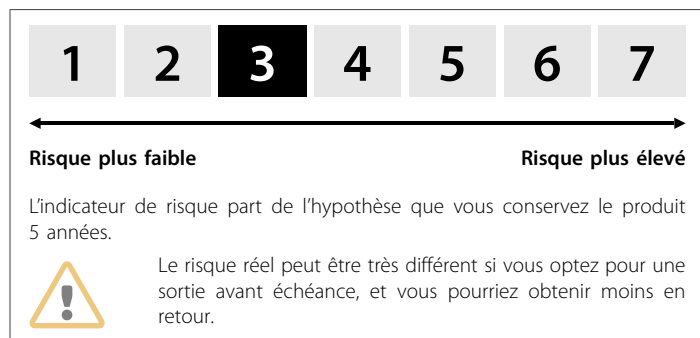
**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les

passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 avril 2019 et 30 avril 2024.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 5.195 -48,1 %	€ 5.194 -12,3 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 8.047 -19,5 %	€ 9.687 -0,6 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.544 5,4 %	€ 11.740 3,3 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 12.609 26,1 %	€ 13.672 6,5 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 114</b>	<b>€ 641</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>1,1 %</b>	<b>1,1 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4% avant déduction des coûts et de 3,3% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>0,89 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 89</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>€ 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00 %</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>€ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (« RHP »): 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance:** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1209143830/en/KID/>.

**Performances passées:** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 4 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1209143830/en/KID/>.

**Informations pour les investisseurs en France:** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe I USD – LU1209144564

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 16 décembre 2024**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en USD. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement:** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de «Titres convertibles» (comme défini à l'Annexe 2, Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement:** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes:

- Exposition longue: cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier:
  - de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
  - du revenu courant (rendement comptable),
  - de l'appréciation du titre, et/ou
  - de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.
- L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs
  - tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;
  - tirer profit du «biais» via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également:

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité:** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution:** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés:

Cette catégorie I convient aux investisseurs institutionnels exclusivement (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations.

L'investissement minimum est de USD 100,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

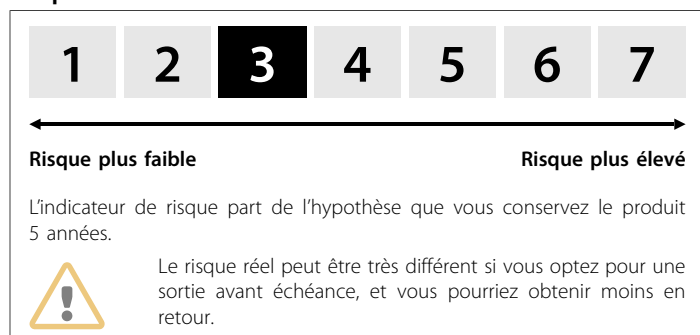
**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31 décembre 2021 et 27 novembre 2024.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 octobre 2015 et 30 octobre 2020.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		\$ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	\$ 5.203 -48,0 %	\$ 5.205 -12,2 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	\$ 8.169 -18,3 %	\$ 10.293 0,6 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	\$ 10.741 7,4 %	\$ 12.824 5,1 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	\$ 12.723 27,2 %	\$ 15.064 8,5 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) \$ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement \$ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>\$ 154</b>	<b>\$ 957</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>1,5 %</b>	<b>1,5 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,6% avant déduction des coûts et de 5,1% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à \$ 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à \$ 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>1,29 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>\$ 129</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>\$ 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00 %</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>\$ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1209144564/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 8 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1209144564/en/KID/>.

**Informations pour les investisseurs en France :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.



## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe P EUR – LU1209144648

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 16 décembre 2024**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement:** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de «Titres convertibles» (comme défini à l'Annexe 2, Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement:** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes:

- Exposition longue: cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier:
  - de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
  - du revenu courant (rendement comptable),
  - de l'appréciation du titre, et/ou
  - de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.
- L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs
  - tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;
  - tirer profit du «biais» via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également:

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité:** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution:** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés:

Cette catégorie P peut être souscrite (excepté par les «US Persons»), à la discrétion de la Société de gestion, par les investisseurs répondant aux critères d'éligibilité suivants: (a) les investisseurs particuliers investissant par l'intermédiaire d'un distributeur dès lors que ce distributeur: i. n'est pas autorisé en vertu des lois et réglementations locales à percevoir et/ou conserver des commissions ou tout autre avantage non monétaire; et/ou ii. fournit des services de gestion de portefeuille ou des conseils en investissement de façon indépendante (concernant les distributeurs intégrés dans l'Union européenne, ces services étant définis dans la directive MiFID II); et/ou iii. fournit des conseils non indépendants et a convenu avec l'investisseur de ne pas recevoir ou conserver des commissions; et (b) des investisseurs institutionnels. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum. Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations.

L'investissement minimum est de EUR 1,000.

## Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

## Informations pratiques

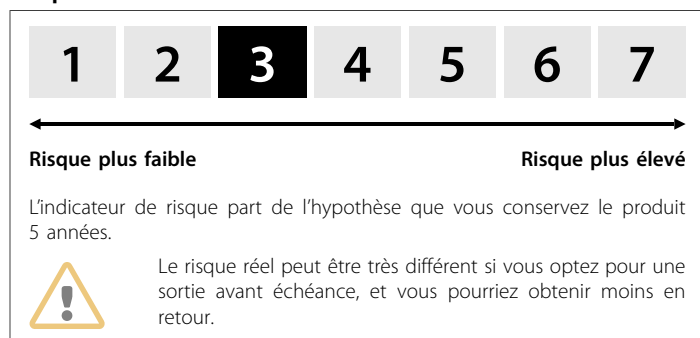
**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 octobre 2015 et 30 octobre 2020.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 5.194 -48,1 %	€ 5.194 -12,3 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 8.012 -19,9 %	€ 9.550 -0,9 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.506 5,1 %	€ 11.541 2,9 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 12.554 25,5 %	€ 13.552 6,3 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.



## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 158</b>	<b>€ 884</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>1,6%</b>	<b>1,5%</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,4% avant déduction des coûts et de 2,9% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>1,33%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 133</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>€ 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00%</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>€ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP»): 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance:** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1209144648/en/KID/>.

**Performances passées:** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 8 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1209144648/en/KID/>.

**Informations pour les investisseurs en France:** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R EUR – LU1214652486

Initiateur du PRIIP : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 16 décembre 2024

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « loi sur les fonds d'investissement »), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement :** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de « Titres convertibles » (comme défini à l'Annexe 2. Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement :** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes :

- Exposition longue : cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier :
  - de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
  - du revenu courant (rendement comptable),
  - de l'appréciation du titre, et/ou
  - de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.
- L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs
  - tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;

- tirer profit du « biais » via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également :

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité :** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution :** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie R convient à tous les investisseurs (hormis les « US Persons »). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations.

L'investissement minimum est de EUR 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

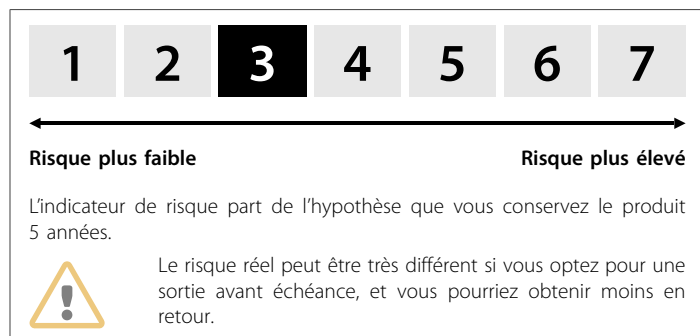
**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les

passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 février 2017 et 28 février 2022.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 5.122 -48,8 %	€ 6.262 -8,9 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 7.946 -20,5 %	€ 9.179 -1,7 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 10.425 4,3 %	€ 11.195 2,3 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	€ 12.681 26,8 %	€ 13.130 5,6 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 234</b>	<b>€ 1.482</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,6 %</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,9% avant déduction des coûts et de 2,3% après cette déduction.

### Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,09 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 209</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>€ 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00 %</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>€ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (« RHP »): 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance:** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1214652486/en/KID/>.

**Performances passées:** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 6 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1214652486/en/KID/>.

**Informations pour les investisseurs en France:** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe R CHF – LU1272295897

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 16 décembre 2024**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en CHF. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement:** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de «Titres convertibles» (comme défini à l'Annexe 2. Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement:** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes:

- Exposition longue: cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier:
  - de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
  - du revenu courant (rendement comptable),
  - de l'appréciation du titre, et/ou
  - de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.
- L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs
  - tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;
  - tirer profit du «biais» via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également:

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité:** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution:** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés:

Cette catégorie R convient à tous les investisseurs (hormis les «US Persons»). L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations. L'investissement minimum est de CHF 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

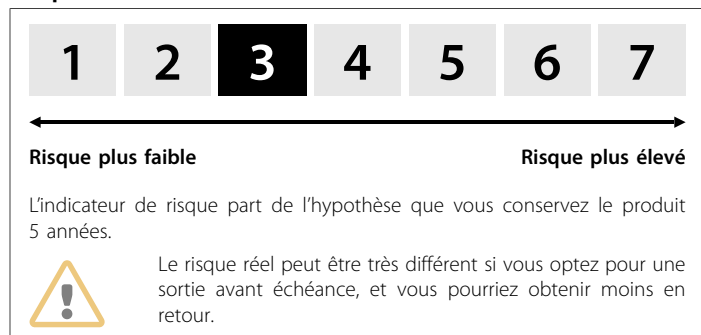
**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 octobre 2015 et 30 octobre 2020.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		CHF 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	CHF 5.124 -48,8 %	CHF 6.259 -9,0 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	CHF 7.991 -20,1 %	CHF 9.540 -0,9 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	CHF 10.499 5,0 %	CHF 11.538 2,9 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	CHF 12.784 27,8 %	CHF 13.655 6,4 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) CHF 10.000 est investi.

Exemple d'investissement CHF 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>CHF 234</b>	<b>CHF 1.187</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>2,3 %</b>	<b>2,0%</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,9% avant déduction des coûts et de 2,9% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à CHF 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à CHF 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>2,09 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>CHF 209</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>CHF 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00 %</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>CHF 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1272295897/en/KID/>.

**Performances passées :** Il n'y a pas de données de performance suffisantes disponibles pour fournir un tableau des performances annuelles passées.

**Informations pour les investisseurs en France :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

### BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe P GBP – LU1304491662

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Exactes et à jour au: 16 décembre 2024

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en GBP. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM »), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la « loi sur les fonds d'investissement »), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement:** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de « Titres convertibles » (comme défini à l'Annexe 2, Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement:** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes:

■ Exposition longue: cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier:

- de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
- du revenu courant (rendement comptable),
- de l'appréciation du titre, et/ou
- de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.

■ L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs

- tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;

- tirer profit du « biais » via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également:

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité:** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution:** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés :

Cette catégorie P peut être souscrite (excepté par les « US Persons »), à la discrétion de la Société de gestion, par les investisseurs répondant aux critères d'éligibilité suivants: (a) les investisseurs particuliers investissant par l'intermédiaire d'un distributeur dès lors que ce distributeur: i. n'est pas autorisé en vertu des lois et réglementations locales à percevoir et/ou conserver des commissions ou tout autre avantage non monétaire; et/ou ii. fournit des services de gestion de portefeuille ou des conseils en investissement de façon indépendante (concernant les distributeurs intégrés dans l'Union européenne, ces services étant définis dans la directive MiFID II); et/ou iii. fournit des conseils non indépendants et a convenu avec l'investisseur de ne pas recevoir ou conserver des commissions; et (b) des investisseurs institutionnels. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum. Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations. L'investissement minimum est de GBP 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

### Informations pratiques

**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

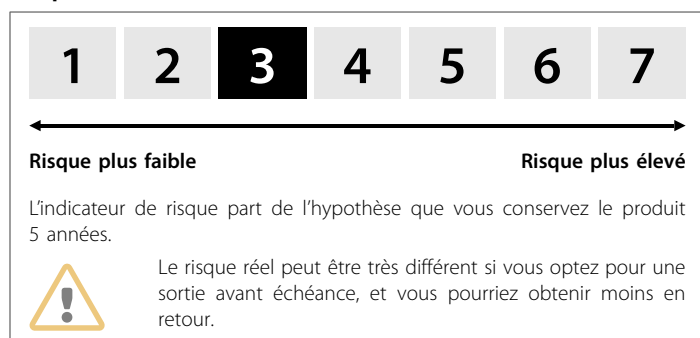
**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les

passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section « Conversion d'actions » du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28 février 2017 et 28 février 2022.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		£ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Minimum</b>	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
<b>Tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 5.146 -48,5 %	£ 5.145 -12,5 %
<b>Défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 8.123 -18,8 %	£ 9.729 -0,6 %
<b>Intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 10.526 5,3 %	£ 11.781 3,3 %
<b>Favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement moyen par an	£ 12.617 26,2 %	£ 13.624 6,4 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) £ 10.000 est investi.

Exemple d'investissement £ 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>£ 158</b>	<b>£ 895</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>1,6 %</b>	<b>1,5 %</b>

(\* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,9% avant déduction des coûts et de 3,3% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à £ 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00 %</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à £ 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>1,33 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>£ 133</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>£ 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00 %</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>£ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée (« RHP ») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1304491662/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 3 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1304491662/en/KID/>.

**Informations pour les investisseurs en France :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE (« le Compartiment »)

un compartiment de BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV (le « Fonds »)

Classe S EUR – LU1209144994

Initiateur du PRIIP: Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S.

www.boussard-gavaudan.com

Appelez le +33 1 44 90 41 00 pour de plus amples informations

La Commission de Surveillance du Secteur Financier ("CSSF") au Luxembourg est responsable de la surveillance de Boussard & Gavaudan SICAV en ce qui concerne le présent document d'informations clés.

BOUSSARD & GAVAUDAN CONVERTIBLE est agréé au Luxembourg et réglementé par la CSSF.

Ce produit est géré par Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., agréée en France et supervisée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

**Exactes et à jour au: 16 décembre 2024**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

Ce produit est une catégorie d'actions du Compartiment libellé en EUR. Le Fonds BOUSSARD & GAVAUDAN SICAV est une société d'investissement à capital variable considérée comme un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières («OPCVM»), régie par la Partie I de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 concernant les organismes de placement collectif (la «loi sur les fonds d'investissement»), portant transposition de la Directive 2009/65/CE relative aux OPCVM.

Comme fonds d'investissement, le rendement du Compartiment dépend de la performance de ses actifs sous-jacents.

### Objectifs

**Objectif d'investissement:** L'objectif d'investissement de ce Compartiment est de générer la croissance du capital à long terme en investissant et en arbitrant principalement dans un portefeuille diversifié de « Titres convertibles » (comme défini à l'Annexe 2, Section I 1.2 du prospectus). Le Compartiment vise à surperformer le FTSE Global Focus hedged in EUR sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans.

**Politique d'investissement:** Les deux tiers au moins de l'actif net du Compartiment seront investis en titres convertibles ou autres titres de dette émis par (ou référençant) des sociétés (i) domiciliées ou actives en Europe et en Amérique du Nord ou (ii) faisant partie de groupes réalisant une part prépondérante de leurs activités en Europe et en Amérique du Nord. Les stratégies ont pour but d'obtenir une exposition au marché principalement aux entreprises européennes et nord-américaines, par le biais d'obligations convertibles, d'options sur actions et d'options sur indices.

La constitution du portefeuille dépendra des opportunités d'investissement, essentiellement sur la base d'une sélection et d'une recherche fondamentale en interne, ainsi que de la gestion des risques. En raison de leur nature hybride et de leurs différents composants, les Titres convertibles permettent, ponctuellement, d'entreprendre de nombreuses stratégies différentes:

- Exposition longue: cette stratégie implique de prendre une position longue sur une obligation convertible dans le but de bénéficier:
  - de l'amélioration du crédit (resserrement des spreads),
  - du revenu courant (rendement comptable),
  - de l'appréciation du titre, et/ou
  - de l'arbitrage de la fusion ou de la situation spéciale.
- L'arbitrage d'obligations convertibles (y compris l'arbitrage d'obligations à conversion obligatoire), s'exprime par une position longue sur les obligations convertibles, une position courte sur les actions sous-jacentes et parfois une position courte sur les crédits d'émetteurs
  - tirer profit des revenus fixes et des caractéristiques d'action d'une obligation convertible par le biais d'un arbitrage lorsque le prix de l'obligation convertible diffère de la somme de la valeur de chacun de ses composants. La composante actions est souvent couverte par une vente à découvert de l'action sous-jacente et peut également impliquer une couverture du taux d'intérêt ou des expositions de crédit;
  - tirer profit du « biais » via une volatilité d'options bon marché par rapport au niveau de crédit de l'émetteur.

Accessoirement, le Compartiment peut également:

- prendre une exposition à d'autres valeurs mobilières comme, sans y être limité, les actions, ainsi que d'autres instruments financiers dérivés comme, sans y être limité, les CFD, les warrants, les droits, les échanges d'actifs rachetables, les contrats à terme sur indice, les contrats à terme, et/ou
- investir dans des fonds négociés en Bourse (ETF) de type fermé ou de type ouvert.

La sélection de titres repose principalement sur la recherche fondamentale interne, quelle que soit la stratégie, et peut présenter une prédisposition pour les titres de valeur.

Le Compartiment est géré activement et utilise l'indice de référence uniquement à des fins de comparaison de performance. Le Gestionnaire d'investissement n'est en aucun cas contraint par un indice de référence dans le positionnement de son portefeuille. L'écart par rapport à l'indice de référence peut être complet ou significatif. L'indice de référence ne tient pas compte de la stratégie ESG promue par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088.

Compte tenu des objectifs ci-dessus, du profil de risque et de rendement du produit, la période de détention recommandée est de 5 ans.

**Rachats et liquidité:** Les ordres de souscription et de rachat sont traités de façon centralisée chaque jour avant 10h00 (heure de Luxembourg) (à l'exception de certains jours, tel qu'il est mentionné dans le prospectus).

**Politique de distribution:** Ce produit est un produit de capitalisation. Les administrateurs ne prévoient pas de déclarer de dividendes. Tous les revenus du fonds sont réinvestis.

### Investisseurs visés:

Cette catégorie S convient, à la discrétion de la société de gestion, au personnel (hormis les «US Persons») et aux autres parties liées du gestionnaire en investissements, de la société de gestion et de leurs sociétés affiliées. L'horizon d'investissement recommandé est de 5 ans minimum.

Ce produit est un véhicule à risque moyen visant à générer la croissance du capital à long terme par le biais des marchés d'obligations convertibles, quelles que soient les conditions de marché. Il peut convenir aux investisseurs davantage préoccupés par une minimisation des risques que par une maximisation du rendement. Plus particulièrement, ce Compartiment peut offrir un rendement similaire à celui d'un fonds d'actions mais avec une volatilité potentiellement inférieure associée aux obligations. L'investissement minimum est de EUR 1,000.

### Horizon

Le produit est intégré en portefeuille pour une période indéterminée. L'initiateur ne peut pas y mettre un terme de manière unilatérale. Le conseil d'administration peut décider d'y mettre un terme aux conditions fixées dans le prospectus.

En cas de dissolution, les administrateurs peuvent offrir aux actionnaires de ce produit la conversion en une autre catégorie d'un autre compartiment, selon les conditions fixées dans le prospectus et par les administrateurs.

## Informations pratiques

**Dépositaire:** CACEIS Bank, Luxembourg Branch, 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

**Informations complémentaires:** Le prospectus du Fonds et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble du Fonds. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont légalement séparés, ce qui signifie que les passifs attribués à un compartiment ne peuvent impacter les autres compartiments. Les actionnaires sont autorisés à convertir leurs actions en

actions d'un autre compartiment/une autre catégorie du Fonds, comme décrit à la section «Conversion d'actions» du prospectus.

Les copies du prospectus et des derniers rapports annuel et semestriel, de même que d'autres informations pratiques telles que le dernier prix par action peuvent être obtenues sans frais, en anglais, au siège social du fabricant Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, et sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque une classe de risque basse à moyenne.

Cela évalue les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit à un niveau faible à modéré, et si les conditions de marché venaient à se détériorer, il est peu susceptible de que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Tous les risques affectant le produit ne sont pas repris de manière adéquate dans l'indicateur de risque synthétique (SRI).

Cette notation ne prend pas en compte d'autres facteurs de risque qui devraient être pris en considération avant d'investir, y compris le risque de surexposition dès lors que le niveau de gearing envisagé est de 1 à 2.

Ce produit ne comporte aucune protection à l'égard des performances futures du marché, de sorte que vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

**Au-delà des risques intégrés dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible sans frais sur [www.boussard-gavaudan.com](http://www.boussard-gavaudan.com).**

### Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 septembre 2017 et 30 septembre 2022.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 octobre 2015 et 30 octobre 2020.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30 juin 2016 et 30 juin 2021.

Période de détention recommandée		5 ans	
Exemple d'investissement		€ 10.000	
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 5.191 -48,1 %	€ 5.188 -12,3 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 8.036 -19,6 %	€ 9.695 -0,6 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 10.538 5,4 %	€ 11.716 3,2 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement moyen par an	€ 12.592 25,9 %	€ 13.758 6,6 %

## Que se passe-t-il si Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Vous êtes exposé au risque que Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S. pourrait être dans l'incapacité de respecter ses obligations relatives au produit. Cela pourrait avoir une incidence négative significative sur la valeur du produit et vous faire perdre tout ou partie de votre investissement dans le produit. Une perte éventuelle n'est pas couverte par une indemnité pour l'investisseur ou par un schéma de protection.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.



## Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé (i) qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) et, que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire et qu'un montant de (ii) € 10.000 est investi.

Exemple d'investissement € 10.000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée)
<b>Coûts totaux</b>	<b>€ 128</b>	<b>€ 723</b>
<b>Incidence des coûts annuels*</b>	<b>1,3%</b>	<b>1,2%</b>

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,5% avant déduction des coûts et de 3,2% après cette déduction.

## Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an
<b>Coûts d'entrée</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de frais d'entrée. Aucune commission de conversion n'est facturée en cas de conversion en actions d'une autre catégorie ou d'un autre compartiment.	<b>jusqu'à € 0</b>
<b>Coûts de sortie</b>	<b>0,00%</b> , nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	<b>jusqu'à € 0</b>
Coûts récurrents prélevés chaque année		
<b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b>	<b>1,03%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	<b>€ 103</b>
<b>Coûts de transaction</b>	<b>0,25%</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	<b>€ 25</b>
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
<b>Commissions liées aux résultats</b>	<b>0,00%</b> . Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	<b>€ 0</b>

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée («RHP») : 5 ans

La période de détention recommandée a été définie compte tenu des objectifs et du profil de risque et de rendement ci-dessus. Vous devez être préparé à rester investi pour 5 ans au moins. Vous pouvez néanmoins racheter votre investissement sans pénalité avant la fin de la période de détention recommandée, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les demandes de rachat doivent être reçues avant 10h00, heure de Luxembourg, chaque jour, pour être traitées sur la base de la Valeur liquidative unitaire applicable au jour d'évaluation concerné. Le paiement pour les rachats doit être fait dans les deux jours ouvrables après ce jour d'évaluation. Toute sortie avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir une incidence négative sur votre investissement.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte à formuler concernant le produit, vous trouverez les démarches à suivre pour déposer votre plainte sur <https://www.boussard-gavaudan.com/index.php/fr/p/22/legal-info>. Vous pouvez également envoyer votre plainte à la société de gestion du fonds à l'adresse suivante : Boussard & Gavaudan Gestion S.A.S., 69 boulevard Haussmann, 75008 Paris, France, ou par e-mail à [info@bgam-fr.com](mailto:info@bgam-fr.com). Si vous avez une plainte à formuler concernant la personne qui vous a conseillé ou vous a vendu ce produit, ils vous indiqueront où adresser votre plainte.

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance :** Vous trouverez des scénarios de performance passés mis à jour mensuellement sur <https://bgsicav.priips-scenarios.com/LU1209144994/en/KID/>.

**Performances passées :** Vous pouvez télécharger les performances passées de ou des 8 dernière(s) année(s) sur notre site Internet sur <https://bgsicav.priips-performance-chart.com/LU1209144994/en/KID/>.

**Informations pour les investisseurs en France :** Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.